



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Journée mondiale des enseignants 2017

Enseigner en liberté, autonomiser les enseignants

Célébration du 20^e anniversaire de la *Recommandation de l'UNESCO de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur*

Siège de l'UNESCO, Salle II
125 Avenue de Suffren
Paris

Contexte

Fêtée chaque année le 5 octobre depuis 1994, la Journée mondiale des enseignants célèbre l'anniversaire de la signature de la *Recommandation OIT/UNESCO de 1966 concernant la condition du personnel enseignant*. La Recommandation de 1966 constitue le principal cadre de référence portant sur les droits et les responsabilités des enseignants à l'échelle mondiale. Elle s'adresse aux gouvernements, aux chefs d'établissement et aux syndicats d'enseignants en leur donnant des indications sur le statut et les conditions de travail des enseignants d'une part, et sur leur efficacité pédagogique d'autre part, ces deux éléments étant indissociables et interdépendants. Elle concerne les enseignants de tous les niveaux depuis le préprimaire jusqu'à la fin du secondaire et de tous les établissements publics ou privés, qu'ils dispensent un enseignement scolaire, technique, professionnel ou artistique. En 2016, le cinquantenaire de la Recommandation de 1966 a été célébré lors de la Journée mondiale des enseignants.

Nous profitons de l'occasion offerte par la Journée mondiale des enseignants 2017 pour marquer le 20^e anniversaire de la *Recommandation de l'UNESCO de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur*. La Recommandation de 1997 complète celle de 1966 et s'applique à l'ensemble du personnel enseignant et des chercheurs du supérieur. Souvent, le personnel enseignant du supérieur est omis des discussions relatives au statut des enseignants. Comme pour enseigner dans le préprimaire, le primaire et le secondaire, enseigner dans le supérieur requiert des connaissances approfondies, des qualifications spécialisées et des compétences pédagogiques.

Cette année, la célébration de la Journée mondiale des enseignants a pour slogan « **Enseigner en liberté, autonomiser les enseignants** ». Elle fait écho à la Journée mondiale des enseignants de 2015 qui a suivi l'adoption des nouveaux Objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015 quand il a été réaffirmé dans toutes les stratégies d'éducation et de développement que l'autonomisation des enseignants constituait une priorité majeure.

Dans la Déclaration d'Incheon adoptée au Forum mondial sur l'éducation 2015 à Incheon (République de Corée), les États membres se sont engagés à « faire en sorte que les enseignants et les éducateurs aient les moyens d'agir, soient recrutés de manière adéquate, jouissent d'une formation et de qualifications professionnelles satisfaisantes, et soient motivés et soutenus au sein de systèmes gérés de manière efficace et efficiente, et dotés de ressources suffisantes ». Les enseignants, qu'ils exercent dans le primaire, le secondaire ou le supérieur, jouent un rôle clé pour atteindre avec brio l'ODD 4 sur l'éducation inclusive et de qualité pour tous et pour ériger des sociétés fondées sur le savoir, les valeurs et l'éthique. Ils interviennent en première ligne et sans eux, il est impossible de parvenir à un apprentissage de qualité.

Le personnel enseignant du supérieur devrait jouir des mêmes droits et libertés que leurs collègues de l'enseignement primaire et secondaire : sécurité de l'emploi et inamovibilité, possibilités d'évolution professionnelle et pratiques justes sur leur lieu de travail. Le personnel enseignant et les chercheurs du supérieur devraient également bénéficier de la liberté académique d'enseigner, de mener, de diffuser et de publier des recherches universitaires sans intervention ni censure ; les établissements d'enseignement supérieur devraient posséder une autonomie institutionnelle pour garantir ces libertés. Cependant, les libertés du personnel enseignant et des chercheurs du supérieur ont été contestées et leurs compétences ont été remises en question pour des raisons politiques ou idéologiques, ce qui a par exemple conduit à la diminution du budget de recherches controversées (par ex., recherche génétique) ou à des débats sur l'intégrité scientifique de données accumulées (par ex., changement climatique anthropique). À travers l'acquisition, le progrès et le transfert du savoir, le personnel enseignant et les chercheurs du supérieur participent aux avancées économiques et culturelles des sociétés ainsi qu'au développement humain. Sans ces libertés, notre objectif d'avenir durable est en péril. Toutefois, l'autonomie des établissements et la liberté académique s'accompagnent de responsabilités, notamment élaborer des programmes, délivrer des diplômes et dispenser un enseignement de qualité. Comment les gouvernements peuvent-ils parvenir à l'équilibre entre autonomie des établissements et liberté académique d'une part, et qualité de l'enseignement supérieur d'autre part ?

Ainsi, pour célébrer le 20^e anniversaire de la *Recommandation de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur*, la Journée mondiale des enseignants 2017 rassemblera tous les enseignants, les formateurs, les décideurs ainsi que les chercheurs et d'autres parties prenantes de l'éducation pour fêter l'enseignement, la liberté académique et les mesures à prendre afin de veiller à la qualité de l'enseignement supérieur et à l'avenir durable du corps enseignant.

Objectifs

- Célébrer et mettre en exergue la contribution des enseignants, de l'enseignement préprimaire à l'enseignement supérieur, à l'éducation et au développement de nos futurs citoyens.
- Marquer le 20^e anniversaire de la *Recommandation de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur*.
- Aborder la question de la qualité de l'enseignement supérieur et de sa signification pour un enseignement de qualité à tous les niveaux d'éducation, dans la perspective de réaliser de l'ODD 4 sur l'éducation inclusive et de qualité pour tous.
- Mettre en relief et analyser les progrès et les problématiques récurrentes dans l'enseignement supérieur, par exemple l'autonomie des établissements, la liberté académique et le développement professionnel du personnel enseignant du supérieur.

Résultats escomptés

- Sensibilisation accrue à l'importance de donner les moyens d'agir aux enseignants et de favoriser l'autonomie des établissements et la liberté académique en faveur du personnel enseignant et des chercheurs du supérieur.
- Meilleure connaissance de la *Recommandation de 1997 concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur*.

Programme provisoire

Jeudi 5 octobre 2017		Salle II
Matin		
09:00 – 10:00	Inscription	
10:00 – 10:45	<p>Cérémonie d'ouverture officielle</p> <p>Maître de cérémonie : Edem Adubra, Chef de la Section du développement des enseignants et Chef du Secrétariat de l'Équipe spéciale internationale sur les Enseignants, Secteur de l'éducation, UNESCO</p> <p>Président : Qian Tang, Sous-Directeur général pour l'éducation, UNESCO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discours d'ouverture par Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO • Déclaration d'Oliver Liang, Chef de l'Unité des services publics et privés, Département des activités sectorielles, Bureau international du Travail • Déclaration de David Edwards, secrétaire général adjoint, Internationale de l'éducation • Déclaration d'Anita Lehtikoinen, Secrétaire permanente du Ministère de l'Éducation et de la Culture de la République de Finlande 	
10:45 – 11:15	<p>Discours : 20 ans de réformes de l'enseignement supérieur : comment la Recommandation de 1997 aide-t-elle les pays à atteindre les cibles de l'ODD 4 ?</p> <p>Président : Sonia Guerriero, Spécialiste de programme, Section du développement des enseignants, Secteur de l'éducation, UNESCO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nada Moghaizel Nasr, Professeure, doyenne honoraire, déléguée du recteur à l'assurance qualité et à la pédagogie universitaire, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban 	
11:15 – 12:30	<p>Table ronde 1 : Avancées et enjeux de la liberté académique et de l'autonomie des établissements</p> <p>Président : Peter Wells, Chef de la Section de l'enseignement supérieur, Secteur de l'éducation, UNESCO</p> <ul style="list-style-type: none"> • James L. Turk, Professeur honoraire invité et Directeur, Centre pour la libre expression, École de journalisme, Université Ryerson, Canada • Tarek Ahmad, Post-Doctoral Fellow, Université de Heidelberg, Allemagne • Katarzyna Kubacka, Chargée de recherche, Équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, UNESCO 	

12:30 – 14:00	Pause-déjeuner
<p>Jeudi 5 octobre 2017 Salle II Après-midi</p>	
14:00– 16:30	<p>Table ronde 2 : Réponses de l’enseignement supérieur aux nouvelles exigences en matière de qualité, d’inclusion et d’équité</p> <p>Président : Florence Ssereo, Spécialiste du programme, Section du développement des enseignants et Paz Portales, Coordinatrice du programme, Section de l’enseignement supérieur, Secteur de l’éducation, UNESCO</p> <p>Partie A. – Perspective institutionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Julio Fernandez Techera, S.I, Chancelier, Université catholique d’Uruguay • Blandine Poos, Directrice de l’École Normale des Instituteurs (ENI), Brazzaville, République du Congo • Elifas Bisanda, Vice-Chancelier, Open University of Tanzania • Gisela Siririka, Senior Education Officer for Broad Curriculum, Namibie <p>Partie B. – Perspective des praticiens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hawa Tagro, Directrice de CAFOP en Côte d'Ivoire • Maurice Nkusi, Directeur par interim de l’Unité de l’Enseignement et de l’Apprentissage, Université de Science et Technologie de Namibie (NUST), Windhoek, Namibie • Ndawula Stephen, Directeur, Enseignement ouvert et à distance de l’Université de Kyambogo, Kampala, Ouganda
16:30 – 17:00	<p>Cérémonie de clôture officielle</p> <p>Observations finales par Georges Haddad, Président de l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France</p> <p>Clôture officielle par Jordan Naidoo, Directeur, Division pour l'appui et la coordination de l'agenda Éducation 2030, Secteur de l’éducation, UNESCO</p>

*
**